

## **I. CONTEXTE DE L'ETUDE**

Depuis quelques années, tout habitant du quartier Mikondo dans la commune de Kimbanseke est témoin direct ou indirect d'un fait majeur qui paralyse le développement de leur quartier : l'absence quasi chronique de l'électricité qui, à l'heure actuelle, est considérée comme le socle du développement à cause de l'évolution de la technologie car tout se fait à l'aide de l'électricité.

La RDC a un secteur de l'énergie doté d'abondantes ressources avec un potentiel hydroélectrique énorme qui pourrait pourvoir aux besoins de l'ensemble du continent mais la consommation est parmi les plus faibles du monde.

La remise en valeur des ressources énergétiques du pays, mieux, la réhabilitation du secteur, est une condition indispensable pour le redémarrage de l'économie et l'amélioration des conditions de vie des citoyens congolais.

Notre étude va ainsi porter sur ce fait majeur qui a toutes les apparences d'une catastrophe sociopolitique pour connaître d'abord les causes et les conséquences de cette situation dans le quartier Mikondo qui constitue notre champ d'investigation ; elle servira, pour les autorités compétentes, comme un cadre de référence pour apporter des solutions appropriées.

Nous devons signaler qu'actuellement la ville de Kinshasa toute entière connaît ce problème d'électricité mais à des degrés divers.

## **II. ETAT DE LA QUESTION**

Il est vrai que la question du développement a fait l'objet de plus d'une publication scientifique ; mais cette abondance nous expose en même temps à l'impossibilité de tout lire compte tenu de certaines limites ou contraintes d'ordre technique. Néanmoins, nous avons parcouru celles qui nous ont été disponibles par le concours des circonstances.

En effet parmi les auteurs les plus cités en cette matière, nous pouvons citer en premier lieu Grigori LAZAREV et Mouloud ARAB dans « développement local et communauté rurale » se posant la question sur quels acteurs devraient entreprendre le développement ? En arrivant à stigmatiser l'Etat ou le pouvoir public<sup>1</sup>. L'ouvrage de ces auteurs intéresse notre préoccupation dès lors que ce l'Etat qui régule la vie en société.

Malcolm GILLIS dans « Economie du développement » affirme que les pouvoirs publics doivent exercer une intervention active, positive dans la promotion de développement.<sup>2</sup>

Jean Michel LEBOT abordant la notion de développement dans « Du développement durable au bien être public », soutient que le développement doit répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins, ce qui implique que l'on ne mette en danger les écosystèmes naturels qui nous font vivre entre autres l'atmosphère, le sol, l'eau et les êtres vivants.

Pour sa part, Joseph KAMANDA KIMONA – MBINGA, dans son ouvrage : « De la dégénérescence à la renaissance : défis congolais », pense que le phénomène de la globalisation ou de la mondialisation pose de nouveaux de stabilité et de développement aux hommes dans leurs particularités qui peuvent se résumer dans la problématique de la relation entre les structures transnationales et/ou celles des Etats Unis.<sup>3</sup>

L'idée de cet auteur paraît importante pour nous dans le sens que la mondialisation vient poser le sous développement dans certains pays ou sociétés.

Nous apprécions à juste titre le mérite de nos prédécesseurs qui ont abordé cette notion avant nous et nous voulons apporter notre pierre dans le cadre de notre étude en abordant ce point sur l'électricité dans le quartier Mikondo.

---

<sup>1</sup> L., Grigori et A., Mouloud, Développement local et communautés rurales, éd. Karthala, France, 2002, P.16.

<sup>2</sup> M., GILLIS et alii, Economie du développement, éd. De Boeck, Paris, 1998, P.31.

<sup>3</sup> J. KAMANDA, K, MBINGA : de la dégénérescence à la renaissance : le défi congolais. Ed. Harmattan, Bruxelles 2001

### III. PROBLEMATIQUE

Le quartier Mikondo qui constitue notre champ d'investigation est l'un des quartiers périphériques de la ville province de Kinshasa qui existe depuis les années 1970. Depuis l'existence de ce quartier, il est confronté à des énormes difficultés parmi les quelles ***l'absence quasi chronique de l'électricité*** qui constitue le problème majeur ou central de notre étude. Et pourtant le pays est doté d'abondantes ressources avec notamment un potentiel hydroélectrique qui pourrait pourvoir aux besoins de l'ensemble de la population.<sup>4</sup>

Les études de la Commission Nationale de l'Energie ont prouvé que l'on peut électrifier tous les territoires de la RD. Congo par microcentrales hydro-électriques. Car, dans chaque territoire du pays Dieu a pourvu au moins une rivière<sup>5</sup> à partir de la quelle la nation peut résoudre la situation cruelle quant à la fourniture de l'énergie électrique dans les communes et quartiers du pays et notamment la ville de Kinshasa qui ne jouit pas entièrement du potentiel hydro-électrique du pays qui le place d'ailleurs le premier en Afrique et qui fait de lui grand distributeur de l'électricité à plus d'un pays d'Afrique voire d'Asie<sup>6</sup>.

Cette situation n'a pas échappé au quartier Mikondo qui, malgré la dotation des deux cabines électriques et que la population pour la majorité soit abonnée à la Société Nationale d'Electricité en sigle SNEL, qui s'occupe du secteur énergétique sur tout l'étendue du pays demeure presque dans le noir. Cette situation plonge ce quartier dans la pauvreté. Car une société sans électricité est confrontée à des problèmes et ne peut satisfaire ses besoins fondamentaux. C'est donc un fléau qui freine le développement de ce quartier car l'homme intelligent est celui qui transforme sa société.<sup>7</sup>

---

<sup>4</sup> Partenariat Wallonie-RDCongo : secteurs : Eau, Energie, Environnement et Agriculture, Kinshasa, 5-10 Décembre, 2005, P.31.

<sup>5</sup> Possibilité de l'électrification des territoires de la RD. Congo par mini ou microcentrales hydro-électriques CNE, Kinshasa 2005.

<sup>6</sup> Godefroid KABENGELE D. Géographie économique et humaine de la RDC, vol I, Kinshasa 2005

<sup>7</sup> Sigmund FREUD, La vie et la psychanalyse, éd. Gaillard, Paris, 1948 , P.39.

Face à cette situation, nous croyons pouvoir poser la question suivante : Quelles peuvent être les raisons fondamentales à la base du manque de l'électricité dans le quartier Mikondo ? Celle-ci constitue notre question centrale. Notre deuxième question est celle de savoir à quoi sert alors tout ces potentiels hydro-électrique de la RDC?

#### IV. HYPOTHESES

Après avoir observé et analysé ce problème qui est un indice du sous développement pour ce quartier, notre préoccupation est maintenant de formuler les hypothèses qui nous serviront comme fil conducteur dont la recherche vérifiera son bien ou mal fondé.

Aussi, avec cette dégénérescence de l'Etat congolais dans cette partie de la capitale, croyons-nous nécessaire de chercher les causes et les conséquences de cette situation qui a toutes les apparences d'une catastrophe sociopolitique. A ce sujet, nous croyons que la mauvaise gestion de la chose publique serait à la base du sous développement dans cette partie de la capitale dont les conséquences ne se tardent pas à se manifester :

- *L'insécurité caractérisée par le vol, le braquage ;*
- *L'obscurité totale ;*
- *Augmentation du nombre de naissances ;*
- *Impossibilité de conserver au frais les aliments ;*
- *Augmentation de dépenses de cuisine ;*
- *Insuffisance des informations ;*
- *Impossibilité d'entreprendre certaines activités commerciales comme les chambres froide, moulin, bureautique,...*

Si nous essayons de réfléchir quant à tous ces pays qui bénéficient du courant qui provient de la RDC et ne connaissent pas des problèmes dans ce domaine, nous pouvons conclure que toutes ces richesses seraient pour servir d'autres pays et non pas ses premiers bénéficiaires que sont les citoyens congolais.

## V. METHODOLOGIE

### *1° Méthode*

Jusqu'à présent, les sociologues se sont peu préoccupés de caractériser et de définir la méthode qu'ils appliquent à l'étude des faits sociaux, c'est ainsi dans les œuvres de Herbert SPENCER la question de la méthode n'a pas eu sa place.<sup>8</sup>

Il n'existe pas même à l'égard d'un objet spécifique comme la ville, une méthode universelle applicable en tout temps et en tous lieux (...).

En effet, il est vrai que chaque objet de connaissance informe et conditionne la méthode. Mais, il est également vrai que la méthode se transforme et s'ajoute constamment au cours même de son application.<sup>9</sup>

Pour rationaliser notre réflexion scientifique, nous optons pour la méthode d'histoire immédiate de Benoît VERHAEGEN pour mener notre démarche scientifique sur le terrain.

Cette méthode intéresse notre étude en ce sens qu'elle nous aide dans l'optique de notre travail d'une société en crise de connaître comment ce quartier a commencé, les causes de sa situation actuelle en dégagant les moments marquant son histoire.

### *2° Techniques*

*Les techniques utilisées dans le cadre de cette étude* lors de la phase de récolte des données nécessaires intéressant notre étude sont :

- Technique documentaire, incontournable et la plus exploitée dans chaque sujet d'étude. Elle nous intéresse pour faire la lecture des documents qui intéressent notre étude. Le recours à cette technique demeure inévitable car elle nous

---

<sup>8</sup> Emile DURKHEIM, Les règles de la méthode sociologique, PUF, Paris, 1963, P.25.

<sup>9</sup> VERHAEGEN Benoît cité par SHOMBA et TSHUND'OLELA, S., Méthodologie de la recherche scientifique, éd. MES, Kinshasa, 2000, P.44.

guide dans l'élaboration de l'état de la question de notre travail conduit aussi les hypothèses et le choix de la méthode.

- Enquête par questionnaire, le choix de cette technique est porté dans le sens qu'elle nous permet d'entrer en contact direct avec nos enquêtés au moyen des questions bien élaborées, conçues préalablement pour récolter les données traduisant fidèlement le phénomène que nous voulons aborder.
- Technique d'échantillonnage, elle constitue une question fondamentale quel que soit le sujet de recherche. Quel que soit le sujet qui nous intéresse, nous ne pouvons en étudier tous les cas et nous n'avons d'ailleurs aucune raison de vouloir chercher à le faire.

Toute entreprise scientifique s'efforce de découvrir quelque chose qui puisse s'appliquer à toutes les choses d'un certain type en étudiant quelques exemples, le résultat de cette étude étant, comme on dit « généralisable » à tous les membres de cette classe de choses. Nous devons donc constituer des échantillons pour convaincre les gens que nous savons quelque chose sur l'ensemble de cette classe.<sup>10</sup>

## **VI. DELIMITATION SPATIALE ET TEMPORELLE**

Tout travail scientifique demande une délimitation. Délimiter un sujet, c'est le situer dans le temps et dans l'espace.

Ainsi dans l'espace, notre étude a pour cadre d'observation le quartier Mikondo dans la commune de Kimbanseke.

Dans le temps, notre travail se rapporte à la période comprise entre 2000 et 2007, période caractérisée par l'accentuation de la crise sociopolitique qui a engendrée beaucoup de problèmes dont celui que nous avons choisi pour étude.

---

<sup>10</sup> BECKER, S. Howard, Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales, éd. La Découverte et Syros, Paris, 2002, P.118.

## **VII. INTERET DU TRAVAIL**

Notre étude suscite toute une grande investigation ou enquête auprès du quartier périphérique de la ville de Kinshasa pour pouvoir connaître les raisons de son sous développement et apporter une contribution pour éradiquer ce fléau.

La ville de Kinshasa est entourée toute entière des quartiers périphériques ; son développement réel ne peut provenir que de ces quartiers en ce sens qu'ils permettront l'épanouissement total de la ville.

Ainsi, notre étude nous présente deux intérêts :

### **1° Intérêt social**

Cette étude paraît importante pour nous sociologue car la crise a de l'impact négatif sur ceux qui la subissent. En effet, la crise sociopolitique que connaît ce quartier a des répercussions sur le social de ses habitants que nous voulons bien connaître.

### **2° Intérêt scientifique**

Nous voulons rédiger un travail scientifique pour le développement d'un quartier périphérique de la ville de Kinshasa qui servira de référence aux futurs scientifiques et suscitera un débat scientifique dans ce domaine concerné. Cela sera attaché sur le répertoire scientifique comme un cadre de référence.

## **VIII. RESULTATS ATTENDUS**

En observant et analysant ce phénomène dans ce quartier, en tant que sociologue, nous voulons porter à la connaissance de la société nationale de l'électricité SNEL en sigle, que ce quartier souffre d'un problème majeur déjà énuméré à l'introduction de notre travail.

Notre préoccupation ne se limitera pas seulement au niveau de l'information aux autorités compétentes mais fera que ces dernières interviennent dans le sens du possible de la manière

suivante pour aider ces paisibles citoyens congolais des maux dont ils souffrent :

- Revoir leur service dans ce quartier ;
- Implanter les cabines dans le quartier ;
- Tenir aussi compte de la taille de la population à distribuer du courant

## IX. LES INDICATEURS

Pour arriver à l'élaboration d'un projet de recherche, un chercheur doit être frappé par quelques éléments observables qui suscitent sa curiosité scientifique. Notre curiosité scientifique a été motivée par les éléments suivants :

Eléments négatifs observés	Eléments positifs fondant un espace
Obscurité totale	Lumière totale
Braquage des biens	La sécurité des biens des citoyens
Insuffisance de l'information	Suffisance de l'information
Naissances indésirables	Planification familiale
Impossibilité d'entreprendre certaines activités commerciales	La suffisance des activités commerciales
Manque d'enthousiasme	



## CHAPITRE PREMIER : CONSIDERATIONS GENERALES

Ce chapitre se fixe deux objectifs : définir les concepts de base et présenter le terrain d'étude.

### *Section I. Définition du concept de base*

Notre démarche s'inscrit dans les préoccupations de Emile DURKHEIM et de R.K.Merton : le premier Emile DURKHEIM souligne à ce sujet que « la première démarche d'un chercheur est de définir les choses dont il traite afin qu'il sache et que l'on sache de quoi il est question<sup>11</sup> », alors que pour R.K.Merton : « une recherche consciente de ses besoins ne peut passer outre la nécessité de clarifier ses concepts, car une exigence essentielle de la recherche est que les concepts soient définis avec une clarté suffisante pour lui permettre de progresser<sup>12</sup> ; la définition des concepts de base en sciences sociales est une phase importante de la recherche, car elle l'oriente effectivement.

Pour la meilleure compréhension de notre travail, sommes-nous obligés de clarifier le concept de base ayant trait à notre sujet à savoir « le développement ».

### **I.1. NOTIONS DE DEVELOPPEMENT ET DE SOUS DEVELOPPEMENT**

#### **1. Le développement**

Ce concept et ses corrélats « sous développement », et « pays en voie de développement » apparaissent dans le cadre du nouvel ordre mondial et des organisations internationales mises en place à la suite de la seconde guerre mondiale. Le 20 janvier 1949, dans le point IV de son discours sur l'état de l'union, le président américain Harry TRUMAN utilise pour la première fois le terme de développement pour justifier l'aide aux « pays sous développés » dans le cadre de la lutte contre le communisme et de la doctrine

---

<sup>11</sup> E. DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, éd. PUF, Paris, 1973, P.93.

<sup>12</sup> R. K. MERTON, *Elément des théories et des méthodes sociologiques*, éd. Plon, Paris, 1965, P.93.

TRUMAN. Il y déclara être du devoir des pays du nord capitalistes, qualifiés de « pays développés », de diffuser leurs technologies et réduire la distance par rapport aux pays qualifiés de « sous développés », pour qu'ils se rapprochent du modèle de société développée occidentale.

La sensibilité de gauche complète ce vocabulaire par une notion qui devrait être appelée à un grand avenir, celle du tiers monde<sup>13</sup>.

Forgé par A. SAUVY sur le modèle d'une expression juridique qui avait connu la fortune idéologique que l'on sait, celle de tiers Etat, elle suggère que le nouvel ordre mondial impose à la société des nations une division en classes. L'opposition « développement » « sous-développement » ou « pays développé, « pays en voie de développement » suggère un processus évolutionniste linéaire<sup>14</sup>.

Le développement fait allusion à l'existence de changement d'ordre quantitatif et qualitatif au sein d'une société de manière durable. C'est dire que ce terme recouvre une densité et une signification différente selon les utilisateurs. Le développement est aussi un processus qui ne peut s'accomplir en un temps bref.

Le développement est aussi un changement voulu par une communauté, et ses dirigeants se décident de prendre en charge et d'orienter leurs efforts pour l'amélioration de leur condition de vie aussi bien en quantité qu'en qualité.

Ce changement arrive de la façon dont les dirigeants organisent la production des biens et services, dans le but d'accroître cette dernière, et leur répartition et utilisation par les membres. Ces derniers doivent prendre conscience du devenir de leur société.

François PERROUX définit le développement comme étant l'ensemble des changements dans les structures mentales et les habitudes sociales d'une façon durable<sup>15</sup>.

Le développement est un "scandale" dit Austray, car il est création non seulement par l'individu mais par la collectivité. Il

---

<sup>13</sup> R. BOUDON et F. BOURRICOUD, Dictionnaire critique de la sociologie, éd. PUF, Paris, 2004, p.74.

<sup>14</sup> Idem.

<sup>15</sup> François PERROUX, Economie du 20<sup>ème</sup> siècle, éd. PUF, Paris, 1961.

est dépassement des déterminismes partiels à tous les niveaux. Il est société en action. Il est prise de conscience et volonté orientée vers une finalité qui justifie les bouleversements douloureux. Bref, il est remise en question d'un ordre séculaire, de croyance et des valeurs.<sup>16</sup>

Le niveau de développement d'un pays est perçu par un indice, l'indice de développement humain (IDH). Ce dernier est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 1990, évalue le niveau de développement humain des pays du monde.

Le concept du développement humain est plus large que ce qu'en décrit l'IDH qui n'en est qu'un indicateur, créé par le PNUD pour évaluer ce qui n'était mesuré auparavant qu'avec imprécision. Le PIB par habitant, ne donnait pas d'informations sur le bien-être individuel ou collectif, mais n'évalue que la production économique. Il présente les écarts qui peuvent être importants avec l'IDH. L'indice a été développé en 1990 par l'économiste pakistanais Mahbud UL HAQ et l'économiste indien Amartya SEN.<sup>17</sup>

L'IDH est calculé par la moyenne de 3 indices à savoir :

- La santé/ longévité (mesurées par l'espérance de vie à la naissance), qui permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent ; à une bonne hygiène et aux soins médicaux ;
- Le savoir ou niveau d'instruction. Il est mesuré par le taux d'alphabétisation des adultes et le taux de scolarisation. Il traduit la satisfaction de besoins immatériels tels que la capacité à participer aux prises de décision sur le lieu de travail ou dans la société ;
- Le niveau de vie, afin d'englober les éléments de la qualité de vie qui ne sont pas décrits par les deux premiers indices tels que la mobilité ou l'accès à la culture.

Les moyens de développement sont différenciés selon les sociétés. Ils dépendent des structures préexistantes et de la culture partagée par les membres d'une société donnée. Dans les pays du nord, par exemple, le moyen de développement le plus

---

<sup>16</sup> Austry, cité par MBELA HIZA, comprendre la sociologie, Claude lames, Kinshasa, 2007, p.277

<sup>17</sup> Encyclopédie libre ,2008

répandu est de procéder à des adaptations juridiques et institutionnelles encourageant l'innovation, notamment grâce à la recherche, l'investissement, l'éducation, l'accroissement de la sécurité juridique.

Le développement est à la fois une croissance économique et une mutation sociologique (valeurs de progrès, rationalité, justice, valorisation du capital humain, primauté à l'efficacité, refus de la médiocrité...) voulues et assimilées et, se développer, c'est pour un groupe social, être capable d'exploiter et d'épanouir ses virtualités<sup>18</sup>.

C'est cet aspect qualificatif du développement qui explique les difficultés de sa mise en œuvre en Afrique. D'où la question : quel rôle l'Etat peut-il jouer en tant qu'agent ou partenaire dans un processus de développement<sup>19</sup>?

Le rôle de l'Etat est de créer les conditions de l'augmentation des compétences, afin que se développe un système efficace de production et de distribution de biens et services.

Le développement suppose aussi une prise de conscience, une analyse, beaucoup de créativité, de discernement de valeurs, une intégrité morale et une détermination à prendre soi-même en main la vie à la fois de manière libre et personnelle, et à la fois en concertation et en collaboration avec les autres, dans un respect mutuel, pour aboutir à la promotion de l'homme par l'épanouissement le plus complet de sa personnalité et à la promotion de la communauté humaine toute entière dans tous les domaines de la vie<sup>20</sup>.

Le développement est alors entendu comme un processus constant de transformation sociale, de satisfaction des aspirations des populations vers un « mieux-être » collectif<sup>21</sup>.

C'est un idéal de bonheur que les sociétés veulent atteindre. Il postule l'adoption d'attitudes et de comportements susceptibles de conduire vers la satisfaction des besoins fondamentaux d'un peuple. Dans cette perspective, l'homme est

---

<sup>18</sup> MBELA HIZA, *op.cit.*, p.278

<sup>19</sup> Idem, p.279

<sup>20</sup> Pape PAUL VI, « Le développement des peuples », *in* Encyclique *Populorum progressis*, éd. St Paul Afrique, Kinshasa, 1977, P.9.

<sup>21</sup> KUYUNSA BIDUM et SHOMBA KINYAMBA, *Dynamique sociale et sous développement en RDC*, éd. PUK, Kinshasa, 2000, P.250.

perçu dans toutes ses dimensions : politiques, culturelles, sociales, économiques, spirituelles, etc. et est mis au centre et au courant de tout processus de modification structurelle et de transformation mentale qu'exige tout programme de développement<sup>22</sup>

Marc NERFIN trace le profil de développement qui doit se fonder selon lui, sur les principes suivants :

- Un développement orienté vers la satisfaction des nécessités vitales ;
- Un développement endogène, c'est-à-dire celui fondé sur ses propres forces et ressources, qu'elles soient économiques, technologiques, culturelles ou politiques ;
- Auto dépendance tant au niveau national qu'international (autonomie collective) ;
- Un développement en accord avec l'écologie, l'environnement ;
- Un développement fondé sur les transformations structurelles tant au niveau économique, qu'au niveau du pouvoir politique<sup>23</sup>.

Guy ROCHER pense que le développement est la totalité des actions entreprises pour orienter une société vers les réalisations d'un ensemble ordonné de conditions de vie collectives et individuelles jugées désirables par rapport à certaines valeurs<sup>24</sup>.

A. Touraine souligne que le développement survient avec la conscience par l'homme de son rôle d'acteur, conscience progressivement acquise à la suite de l'accumulation des découvertes scientifiques et de combinaison d'initiatives ingénieuses.

Nous définissons le développement comme la recherche du meilleur équilibre entre l'homme et son environnement socio naturel ou encore la réponse à un besoin, celui de combler l'écart existant entre les conditions de vie présentes et celles considérées comme idéales, donc hautement valorisées. Un tel mouvement implique inévitablement des mutations, des modifications quantitatives et qualitatives dans les conditions d'existence.

Le développement socio-économique consiste en un changement profond des conditions de vie d'une façon objective et

<sup>22</sup>SHOMBA KINYAMA et KUYUNSA BIDUM, *op.cit.*, p.27

<sup>23</sup> Marc NERFIN, « Hacia orto desarrollo », in *Socialismo y participaciones*, éd. Lima, septembre 1978, P.39.

<sup>24</sup> Guy ROCHER, *Introduction à la sociologie générale*, éd. H.M.H, Paris, 1968, P.190.

l'amélioration généralisée de l'ensemble des activités sociales et économiques. Il doit avoir pour but de régler les rapports en classes sociales, couches sociales et les groupes sociaux dans le processus de leur activité commune, de manière à faire régner un climat de paix et de tranquillité au sein de la population.

Les facteurs qui entrent en ligne de compte pour l'explication du développement sont les suivants : la nature, l'homme, le capital, le travail, l'éducation, l'eau, l'électricité, le transport, le problème de la santé et du bien-être, ainsi que le commerce.

Dans cette problématique du développement, deux tendances opposées méritent d'être soulignées ici. Il s'agit de la conception classique et de la conception radicale du développement<sup>25</sup>

#### **a. Conception classique du développement**

Les tendances de cette conception se réfèrent aux indices économiques (indicateurs) pour le niveau de vie dans un pays. Ainsi le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur économique très utilisé, qui mesure le niveau de production d'un pays. Il est par définition, la valeur totale de la production interne de biens et services dans un pays donné au cours d'une année donnée produits par les agents résidents à l'intérieur du territoire national. Il est aussi la mesure du revenu provenant de la production dans un pays donné. A partir de cette production nationale interne, on se fait une idée sur ce que gagne chacun au sein d'un pays. Malheureusement, ce PIB n'arrive pas à indiquer exactement ce que chacun gagne à cause de ses limites et défauts, par exemple il ne tient pas compte de l'autoproduction, c'est-à-dire les richesses produites et consommées au sein même des ménages.

Autre indicateur économique utilisé dans cette conception est le Produit National Brut (PNB). Ce dernier est la valeur totale de la production finale de biens et services des acteurs économiques d'un pays donné au cours d'une année. A la différence du PIB, PNB inclut les produits nets provenant de l'étranger, c'est-à-dire le revenu sur les investissements nets réalisés à l'étranger<sup>26</sup>

---

<sup>25</sup>S. AMIN, *L'accumulation à l'échelle mondiale : critique de la théorie du sous développement*, paris, Anthropos, 1970, p.85

<sup>26</sup>[www.wikipédia.org](http://www.wikipédia.org) 2008

(cet élément étant négatif si les revenus des investissements de l'étranger sur le territoire national sont supérieurs aux revenus des investissements du pays à l'étranger).

Aussi pour les tenants de cette conception, un pays possédant des indices très faibles et notamment un PNB inférieur à 100\$ est qualifié de « sous développé ». Dans l'étude de processus du développement, on distingue deux tendances, la première se réfère essentiellement aux analyses classiques et néo classiques qui assimilent l'équilibre et l'optimum dans un cadre donné et considèrent la croissance économique comme un élargissement et un approfondissement des équilibres dans les structures sociales<sup>27</sup>.

La deuxième s'analyse comme équilibre qui se réalise par étape ou stade. On retrouve ici les travaux des écoles historiques allemandes, ceux des économistes allemands, ceux des économistes américains et ceux des économistes marxistes.

### **b. Conception radicale du développement**

La conception radicale s'analyse en deux tendances : la première tendance est celle des classes sociales selon laquelle le rapport de production mal orienté explique le sous-développement. Cette mauvaise orientation permet à la classe bourgeoise de s'approprier tous les moyens de production. Et la seconde est celle de l'école de la dépendance qui explique le sous développement à partir des relations inégales entre les pays donateurs (centre) et les pays pauvres (périphéries). Ainsi, en conformité avec la conception de cette école, le développement s'analyse en termes de dépendance de la périphérie vis-à-vis du centre<sup>28</sup>.

A ce propos, Samir AMIN confirme que : l'expression des investissements étrangers dans les pays sous-développés n'entraîne pas nécessairement le développement du type capitaliste parce que le capital dominant étranger développe les stratégies d'aliénation politique et des manipulations économique-financières qui ne favorisent pas la promotion d'intérêts réels des pays sous-développés, surtout avec la complicité des élites dirigeantes<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup>F.PERROUX, cité par MBOLOKALA IMBULI, « La thérapeutique : mythe ou réalités », in recherches philosophiques africains, Facultés catholiques de Kinshasa, 1996, p.32

<sup>28</sup>D.BELL, vers la société postindustrielle, Laffont, paris, 1969, p.340

<sup>29</sup> Samir AMIN, cité par BANYAKU LUAPE, Les concepts et approches théoriques du phénomène de développement, éd. Universitaire africaine, Kinshasa, 1997.

Pour que le programme de développement puisse réussir, il faut que tous les membres de la société prennent conscience de leur propre devenir et s'en chargent. Les dirigeants doivent mettre sur pied une politique de développement cohérente et systématique.

D'où la nécessité de la conscientisation, de la sensibilisation et de l'encadrement de la population en vue d'une meilleure saisie de cette politique. Ce qui représente un processus particulièrement laborieux de longue haleine et parsemé des sacrifices.

## **2. Sous-développement**

Le concept sous-développement a été défini de diverses manières par les sociologues, les économistes, les politicologues, etc.

Selon le professeur KALELE, le sous-développement implique une domination et une exploitation économique avec pour conséquence une domination politique et culturelle. Ainsi, les pays sous-développés sont ceux qui sont exploités, dominés et aliénés économiquement, politiquement et culturellement<sup>30</sup>.

La domination économique explique que les pays développés, dans leurs propres intérêts, financent, orientent et dirigent l'activité économique dans les pays sous-développés.

Il y a exploitation lorsque ce qui est produit dans les pays sous-développés sert à satisfaire plutôt les besoins des habitants des pays développés.

Et par domination politico-culturelle engendrée fondant la domination et l'exploitation économique, il faut entendre que les pays développés mettent sur pied un appareil politique à travers lequel ils imposent leur culture aux pays sous-développés.

Nous définissons le sous-développement à la manière de F. PERROUX. D'après cet auteur, le sous-développement est l'état

---

<sup>30</sup> KALELE KA-BILA, FMI et la situation sociale au Zaïre, éd. LABOSSA, Lubumbashi, 1984.



d'un pays qui ne parvient pas à couvrir pour la majorité de sa population les faits fondamentaux du statut humain de la vie<sup>31</sup>.

Pour KUYUNSA et SHOMBA KINYAMBA, le « sous-développement » se remarque dans l'état de déséquilibre, de carence, de pauvreté, dans lequel se trouvent un pays, un peuple<sup>32</sup>.

C'est dans cette perspective que le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) a retenu Indice de Pauvreté Humaine (IPH) permettant de caractériser le niveau de pauvreté d'un pays et d'en dégager les causes. La pauvreté ici est essentiellement estimée par le nombre de personnes vivant avec un revenu en dessous d'un niveau dit « de pauvreté », estimé en 2002 à 2 USD par jour. D'autres niveaux de pauvreté sont fixés à 1,4 et 11 USD par jour, ce qui permet d'affiner l'analyse ; le niveau de revenu de 1 USD par jour est appelé « niveau d'extrême pauvreté ».

Pour notre travail la pauvreté est utilisée dans le sens d'une population qui n'arrive pas à satisfaire ses besoins fondamentaux.

Le programme des nations unies pour le développement (PNUD) utilise également des indicateurs indirects, qui mesurent l'impact de la pauvreté sur la population, et qui servent à calculer des indicateurs composites de pauvreté des revenus et des humains IPH-1 et IPH-2 (indice de pauvreté humaine), ou IPH-2 (human povery index) :

1°. L'IPH-1 est adapté au classement des pays pauvres, il est calculé à partir des indicateurs suivants :

- Indicateur de longévité (P1) ;
- Indicateur d'instruction (P2) ;
- Indicateur de conditions de vie (P3).

2°. L'IPH-2, plutôt adapté au classement des pays riches, calculé à partir des indicateurs suivants :

- Indicateur de longévité (P1) ;
- Indicateur d'instruction (P2) ;
- Indicateur de conditions de vie (P3) ;
- Indicateur d'exclusion (P4).

<sup>31</sup> François PERROUX, Op.cit., P.598.

<sup>32</sup> KUNYUSA BIDUM et SHOMBA KINYAMBA, Op.cit., P.264.

Le sous-développement se remarque aussi dans l'état des infrastructures de base, dans l'état général de l'économie, dans le non maîtrise des rouages de l'organisation sociale, politique, économique. Il s'agit d'un phénomène complexe touchant aux aspects quantitatifs et qualitatifs de la vie d'un peuple.

NKWANZAKA INZAZA fait observer que le « sous-développement, concept né de la décolonisation, constitue un phénomène global d'absence de progrès et de bien-être, il est une combinaison de facteurs politiques, économiques, socioculturels et mentaux ». Ces facteurs interagissent et s'influencent mutuellement. Les causes du sous-développement sont externes et internes aux pays concernés. Ces pays présentent en commun des caractéristiques suivantes : « les revenus bas, la sous-alimentation et la malnutrition, la prédominance du secteur primaire et d'un secteur tertiaire parasitaire et hypertrophie, des taux élevés de mortalité et de morbidité, des inégalités sociales très accusées ; le sous-emploi et le chômage déguisé ou non, des taux élevés d'analphabètes ; notamment chez les femmes, une population caractérisée par sa jeunesse et des taux élevés de natalité, des institutions politiques et sociales très instables, une pauvreté manifeste, etc. ». Ces caractéristiques communes ne signifient pas qu'il y a homogénéité entre les pays dits "sous développés" quant à leur dimension, leur histoire, leurs ressources humaines et physiques, leur secteur prépondérant, la nature de leur structure industrielle, le degré de leur dépendance extérieure, leur distribution interne du pouvoir et richesses.<sup>33</sup>

## ***SECTION II. PRESENTATION DU QUARTIER MIKONDO***

Le quartier Mikondo se fait l'obligation de rédiger à la fin de chaque année un support, selon sa tradition administrative.

### **1. Historique**

Le quartier Mikondo est parmi les 46 quartiers urbains qui constituent la ville de Kinshasa. A ce jour, cette entité est administrativement régie par les dispositions officielles, en

---

<sup>33</sup> NKWANZAKA INZAZA, planification familiale à Kinshasa : Une optique possible ou impérative de développement ? Enquête sociologique menée auprès des cadres du ministère de la fonction publique. Thèse de doctorat en Sociologie, FSSAP, Nion, 1993, p.83

l'occurrence les ordonnances loi n° 82/006 et 82/008 du 25 février 1982, portant organisation territoriale, politique et administrative de notre pays ainsi que par l'arrêté ministériel n° 69/002 du 23 février 1969, déterminant les limites administratives de cet quartier.

## **2. Situation géographique**

Le quartier Mikondo est limité :

- Au Nord par le boulevard Lumumba ;
- Au Sud par l'avenue Mayengele ;
- A l'Est par la rivière Nsuenge
- A l'Ouest par l'avenue Ndjoko qui le sépare du quartier Ngampani.

## **3. Superficie**

Ce quartier qui compte 39 avenues a une superficie de 2,2 Km<sup>2</sup>. Sa densité est de 741 hab./Km<sup>2</sup>.

### **II. Caractéristiques Ethniques et Démographiques**

Au plan ethnique, les Ethnies et tribus dominantes, sont le Bambala, le Baluba, et les autres tribus viennent après.

Pour l'exercice 2007, la population de Mikondo s'élève à 16.312 habitants, répartie de la manière suivante :

Tableau n°1 : La population du quartier Mikondo

Population congolaise			Population étrangère		Total général	
Modalité	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Hommes	3.386	20,77%	2	20%	3.388	20,77%
Femmes	3.540	21,72%	1	10%	3.541	21,71%
Garçons	4.410	27,05%	5	50%	4.415	27,07%
Filles	4.966	30,46%	2	20%	4.968	30,45%
Total	16.302	100,00%	10	100%	16.312	100,00%

Sur ce tableau, le dernier recensement administratif (2007) de Mikondo donne une population totale estimée à 16.302 personnes dont 10 étrangers réparties de la manière suivante : 3.386 hommes ou 20,77%, 3.540 femmes représentant 21,72% de la population congolaise, 4.410 soit 27,05% des garçons et 4.966 filles représentant 30,46% et la population étrangère est constituée de 10 personnes dont 2 hommes représentant 20% de cette dernière, 1 femme ou 10%, 5 garçons ou 50% et 2 filles ou 20% .

### III. De la distribution du courant.

Le quartier Mikondo est alimenté à partir de la sous station de l'aéroport international de Nd'jili qui a une capacité de 30000 KVA.

Pour la distribution de l'énergie électrique dans le quartier, trois cabines deux jusqu'à présent sont opérationnelles pour servir ou répondre aux besoins de la population ; la troisième cabine DOMINGUEZ qui a le rôle de décharger les autres n'est pas encore en service.

La première cabine SHAKAS a un transformateur d'une capacité de 1000 KVA et compte 18 départs basse tension(BT) dont 6 départs publics et 12 départs uniques, c'est-à-dire des hommes

d'affaires pour faire fonctionner leurs activités économiques ou industrielles ; parmi ces départs uniques, d'autres servent pour la distribution domestique. Cette cabine fonctionne au-delà de ses capacités suite à un nombre croissant des abonnés, la surcharge que connaît cette cabine endommage aussi les câbles électriques, ce qui fait que tous ses départs connaissent des problèmes dus à la mauvaise qualité des câbles électriques. Il faut signaler ici l'effort des abonnés et surtout des meuniers qui se débrouillent seuls, abandonnés par la SNEL, pour établir le courant et faire fonctionner leurs moulins.

BOSAWA qui est la deuxième cabine a un transformateur d'une capacité de 630 KVA, connaît de sérieux problèmes qui handicapent ainsi son fonctionnement normal ; il devient incapable de répondre aux besoins de la population. Cette situation est le résultat de l'état de délabrement avancé des câbles électriques et justifie ainsi la mauvaise gestion de la part de la SNEL.

Cette cabine devient ingérée par la Snel , les abonnés ne payent plus la facture suite au mauvais service que cette entreprise leur rend.

La fourniture domestique de l'électricité est cruelle, la situation est d'autant plus catastrophique que chacun se débrouille de sa manière pour avoir accès au réseau, ce qui crée le raccordement frauduleux et ainsi endommage d'avantage le service sans compter ceux qui ne l'ont jamais vue.

En définitif, nous pouvons dire le quartier Mikondo a des cabines puissantes mais elles leur manquent des matériels convenables pour leur fonctionnement normal et ainsi répondre aux besoins de la population.

Or, quand on parle de développement en général et socio-économique en particulier, on fait appel à l'un des facteurs qui le détiennent à savoir l'énergie électrique. Cette dernière est un élément fondamental car elle permet la satisfaction des besoins fondamentaux des hommes. Il y a donc tout bien que nous nous y attardions dans le chapitre suivant.

## **CHAPITRE II : ENERGIE ELECTRIQUE : UN ATOUT POUR LE DEVELOPPEMENT**

Il est important de noter que dans ce chapitre nous allons présenter l'énergie électrique comme véritable facteur du développement socio-économique et les handicaps qui résultent de son absence.

### ***Section I. Avantages induits par l'électricité***

Avant d'entrer dans le vif du problème, il nous semble intéressant de représenter les sortes d'énergies utilisables dans le monde.

#### **I.1. Forme d'énergies**

Pour déterminer les différentes formes d'énergies, nous faisons recours aux différentes disciplines qui analysent les énergies existantes et les classifient en catégories.

En géographie économique, il y a deux grandes formes d'énergies : d'une part, il y a la catégorie d'énergie non épuisable et d'autre part celle d'énergie épuisable.

##### **a. Energies épuisables**

Ce sont des énergies dont les sources disparaissent dans le temps suite à l'utilisation. Dans cette catégorie nous distinguons deux sous catégories : la première est celle des énergies épuisables non renouvelables et la seconde celle des énergies épuisables mais renouvelables.

##### **1°. Energies épuisables non renouvelables**

Ce sont celles dont la réhabilitation est jusque là impossible après utilisation complète. Il s'agit des énergies qui proviennent des sources dont la mise en place d'une mesure de reconstitution n'est pas encore faite ; nous pouvons citer le pétrole, l'uranium, gaz, etc.

## 2°. Energies épuisables mais renouvelables

Sont celles dont la reconstitution est assurée rapidement par un cycle naturel, des énergies dont la source s'épuise mais qui pourrait être réaménagée avec la facilité accordée par un cycle naturel. Exemple la biomasse.

### b. Energies inépuisables

Ce sont des énergies qui proviennent des sources naturelles considérées jusque-là comme inépuisables. Le cas des énergies provenant de l'eau, soleil, vent, etc.

Cette dernière catégorie est remise en cause du fait de la diminution de débits d'eau, du vent, du changement climatique progressif et de la désertification du monde.

Soutenant cette thèse, nous allons ici à la suite classer les énergies selon Michel PLUVIOSE qui distingue trois sortes à savoir : énergie primaire, secondaire et finale ou utile<sup>34</sup>.

## 1°. Energie primaire

C'est l'énergie n'ayant subi aucune conversion. La production de cette énergie puisée dans la nature sans qu'elle nécessite celle-ci un système de conversion quelconque. Dans cette catégorie, nous distinguons par extension : l'énergie nucléaire, hydraulique, photovoltaïque, éolienne, solaire.

► **Energie hydraulique** : cette énergie peut être produite à partir du moulin à eau traditionnelle, soit à partir du central hydraulique, soit par installation de mare motrice ou par disposition permettant de récupérer une partie de l'énergie dans les vagues<sup>35</sup>.

► **Energie solaire** : c'est l'énergie fournie par le soleil. Cette énergie se compose de :

- **Energie photovoltaïque** : la récupération de cette énergie s'effectue par des cellules photovoltaïques qui fournissent directement de l'électricité injectée dans le réseau ou stockée en batterie<sup>36</sup> ;

<sup>34</sup> Michel PLUVIOSE, conversion de l'énergie par turbomachine, p.50

<sup>35</sup> Michel PLUVIOSE, op.cit, p.29.

<sup>36</sup> Idem, P.14.

- **Energie solaire thermique** : obtenue en conversion du rayonnement solaire par voie thermodynamique en énergie mécanique ou électrique.

► Energie éolienne : c'est l'énergie du vent, énergie actionnée par le vent. il y a : éolienne mécanique qui est utilisée pour pomper de l'eau et éolienne aérogénératrice, fournie de l'électricité injectée dans le réseau ou stockée dans la batterie.

## 2°. Energie secondaire

C'est l'énergie obtenue par transformation d'une énergie primaire au moyen d'un système de conversion :

► **Biomasse** : énergie générée par les distilleries qui fournissent du carburant pour le transport<sup>37</sup>.

Exemple : blé, betterave, colza, tournesol...

Pour bien illustrer cette forme d'énergie, nous présentons deux sources, deux manières d'obtention de cette énergie.

- Chaudière bio combustible : qui fournit soit du chauffage, soit de l'électricité dans les unités de cogénération. On utilise ici comme énergie secondaire : bois, sciure, paille, etc.
- Bio digesteurs qui produisent du gaz pour le transport, chauffage ou la production de l'électricité en centrale.

► **Energie géothermique** : énergie extraite des eaux ou de la vapeur chaude dans certaines zones à plus forte gradient géothermique<sup>38</sup>.

## 3°. Energie finale

Par définition, cette énergie est celle qui est délivrée aux consommateurs pour être convertie en énergie utile ; signalons ici : l'essence, le gaz, le fioul domestique, l'électricité, etc.

---

<sup>37</sup>, ibidem, P.31.

<sup>38</sup> Petit La Rousse 2006, P.509.



#### 4°. Energie utile

C'est l'énergie dont disposent les consommateurs après la dernière conversion à partir de leur propre équipement.

Nous trouvons que cette catégorisation convient beaucoup mieux à notre travail car elle ne tient pas compte de l'origine de l'énergie : énergie primaire, secondaire, énergie finale et utile.

Cette classification mérite ses lettres de noblesse dans notre travail du fait que l'objet de notre étude n'est pas d'expliquer comment on produit l'énergie mais plutôt de montrer que l'énergie électrique est utile pour le fonctionnement normal d'une société à l'heure actuelle, c'est-à-dire à l'époque moderne et son absence conduit aux conséquences néfastes. Chacun de nous a besoin de l'énergie électrique comme l'indique le tableau suivant.

**Tableau II. Besoins en électricité**

Catégories sociales	Besoins en électricité
Ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conservation au frais des produits alimentaires.</li> <li>- Faire tourner les appareils électroménagers</li> <li>- Faire la cuisine</li> <li>- Eclairage de la maison</li> </ul>
Population	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se sentir en sécurité</li> <li>- Suivre les informations</li> <li>- Faire la lecture le jour comme la nuit</li> <li>- Usage de l'ordinateur</li> <li>- Accès à l'internet</li> <li>- Laver et repasser les habits</li> </ul>
Activité économique et industrielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de la production</li> <li>- Fiabilité et rapidité du service</li> <li>- Accroissement du rendement</li> <li>- Compétition sur la qualité des produits sur le marché.</li> </ul>

*Source : nos enquêtes*

Ce tableau nous montre l'utilité énormes de l'électricité par les diverses catégories sociales. Donc, c'est l'énergie utile qui retient le plus notre attention. Le cas de l'électricité que nous consommons.

## **I.2. Avantages induits par l'électricité**

Après avoir passé cette étape, cela nous revient à souligner l'importance de l'électricité dans une société.

L'électricité permet à beaucoup de personnes de satisfaire beaucoup de leurs besoins quotidiens : la lumière permet d'éclairer les maisons, les écoles et les rues de la ville, les aliments sont protégés de bactéries parce qu'on les conserve au frais, les hôpitaux nous soignent mieux grâce à des instruments médicaux plus sophistiqués qui fonctionnent à l'électricité. On peut aussi s'instruire et avoir accès à l'information en communiquant avec le monde entier. Sans l'électricité tout nous paraît beaucoup plus compliqué pas de possibilité de conservation de nourriture au frais, pas d'usage de l'ordinateur, pas d'accès à l'internet et pas de jeux électroniques.

Il nous semble normal d'avoir l'électricité mais aujourd'hui plus de 2 milliards de personnes dans le monde n'en ont pas, soit 1 habitant de la planète sur 3. C'est surtout dans les zones rurales des pays en voie de développement que les habitants n'ont pas d'électricité, dans certains pays d'Afrique ou d'Asie par exemple pour permettre à ces zones rurales de se développer, il est nécessaire de leur apporter de l'électricité et les moyens techniques de produire de l'électricité eux-mêmes, de manière durable, tout en préservant l'environnement.

Selon le directeur du département Eau et Energie de la banque Mondiale, Jamal SAGHIR, près de 60% des habitants de l'Afrique Sub-saharienne n'auront pas accès à l'électricité d'ici 2020. Ce chiffre provient de la récente étude réalisée par l'Agence Internationale de l'Energie

En 2002, lors du sommet Mondial sur le développement durable qui a eu lieu à Johannesburg (Afrique du sud), l'accès à l'électricité a été cité comme l'un des secteurs prioritaires du développement durable, de même que l'eau.

L'énergie est un bien primaire auquel chacun a droit, elle intervient dans toutes les activités économiques, c'est aussi un enjeu stratégique dans la mesure où chaque pays doit être indépendant, car c'est un domaine qui touche à la souveraineté

étatique. Mais, par ailleurs, c'est une composante de l'économie et compétitivité des entreprises dépend de beaucoup du prix de l'énergie<sup>39</sup>.

### **1.2.1. Energie, Développement durable et Réduction de la pauvreté**

Le développement apparaît alors comme le processus par lequel une société se donne les moyens de mobiliser ses forces productives dans la transformation de son milieu en vue d'améliorer les conditions de bien-être de sa population. Bref, un processus global incluant l'ensemble des aspects de la vie (milieu biophysique, culturel, activité de production et d'échange,...) et impliquant la participation de tous les acteurs nationaux (populations, entreprises, Etat, syndicats, société civile, ONG) aussi bien à la prise de décisions qu'à la réalisation des activités de développement.

Ainsi envisagé, le développement réside moins dans un résultat atteint que dans un ensemble d'activités réalisées selon les attentes des collectivités et des individus concernés, avec leur accord et leur participation.

Il suppose : une croissance forte, équitablement répartie dans l'optique de la préservation de l'environnement et permettant par conséquent à tous, la satisfaction des besoins essentiels, une meilleure qualité de vie et une protection sociale. Ce processus qui consiste à donner d'avantages de choix aux hommes et aux femmes pour leur permettre de vivre plus longtemps, plus sainement, d'être bien informés, d'avoir un emploi décent et de participer pleinement à la vie de la communauté, ne peut être réalisé sans eau et électricité. L'histoire récente du monde le confirme.

Depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, les pays qui ont atteint un niveau de développement remarquable aussi bien en Europe, dans les Amériques qu'en Asie, l'Océanie ou en Afrique, n'ont pu réaliser ces performances qu'en maîtrisant et en domptant l'énergie. Des nos jours, si ce facteur de production n'est suffisamment disponible dans un pays, les populations sont confrontées à des problèmes majeurs

---

<sup>39</sup>Actor, jean André, Le droit et l'énergie, ECMU/PNUD, Mai 1996, p.8

d'accès aux services sociaux de base (santé, éducation et assainissement) et l'incidence de la pauvreté y est élevée.

Malgré l'énorme potentialité énergétique dont est nantie l'Afrique, des nombreux pays africains connaissent encore d'importantes insuffisances, aussi bien en matière d'équipement énergétique qu'en services.

A ce sujet, durant trois jours, les acteurs du secteur énergétique de 11 pays membres dont la RDC fait partie se sont réunis à Libreville pour procéder à l'examen des études préliminaires du schéma de référence de l'interconnexion des réseaux électriques des pays membres de la communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) et en programmer les études de faisabilité qui permettront l'élaboration de l'avant projet d'Etat.

Lors de cette réunion présidée par le ministre gabonais du commerce, Paul BIYOGHE MBA ; celui-ci a estimé que : « l'organisation de ce séminaire à ce moment précis traduit la volonté des acteurs du secteurs de l'énergie que vous êtes de faire aboutir un projet dont certaines composantes, à l'instar du schéma de référence de l'interconnexion, serviront d'outils de base au développement des réseaux électriques des pays membres et à la mise en place des conditions optimales de création d'un marché électrique dans notre sous région ». Il ajoute encore : « notre sous région qui, bien que doter du potentiel énergétique le plus important de notre continent surtout hydroélectrique de la République Démocratique du Congo, souffre des pénuries d'électricité, dont les effets néfastes sur les économies compromet grandement la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement »<sup>40</sup>. Ce projet lancé sur les moyens du développement des capacités de production électrique des Etats membres et les voies d'une interconnexion de ces réseaux de production et distribution afin de soutenir le développement et la croissance de la sous région.

Des centaines de millions d'africains vivent encore avec moins d'un dollar par jour. Pour réduire ce nombre de moitié d'ici 2015, condition nécessaire à la réalisation de l'OMD 1-1, et assurer la croissance économique, il est essentiel que l'approvisionnement en énergie soit abordable, accessible et fiable. A

---

<sup>40</sup> Angelo Mobali , Afrique centrale :interconnexion électrique ,propos du ministre Gabonais ,Réunion du 8 août 2008

moins de réaliser des progrès très rapides en ce qui concerne la réduction de ces écarts, il sera difficile, voire impossible à ces pays de réduire considérablement les niveaux de pauvreté et d'atteindre les OMD.

Des facteurs externes et naturels, tels qu'une longue sécheresse et la hausse de cours de pétrole sur le marché international, ont favorisé les pénuries d'énergie, les pannes d'électricité et le rationnement de l'énergie dans la plupart de pays de l'Afrique Sub-saharienne, obligeant ainsi des nombreuses entreprises à réduire leur production et des usines à cesser leurs activités, avec comme résultante des licenciements et l'augmentation du taux de chômage.

Jusqu'au moyen âge, dès la tombée de la nuit, les gens s'enferment chez eux. Les rues sont sombres et les rares personnes qui s'aventurent au dehors prennent le risque de faire de mauvaises rencontres. Seules quelques patrouilles équipées de torches parcourent les villes.

La première tentative d'éclairage public date de 1258, la France était la première lorsque le prévôt de Paris demande aux habitants de la capitale d'éclairer leurs maisons avec un pot à feu. Cette mesure n'est pourtant suivie d'aucun effet et, à la fin du 14<sup>ème</sup> siècle, Paris ne possède officiellement que 3 lanternes : la première, fanal accroché à la tour de Nesle, indique l'entrée de Paris aux marinières ; la deuxième a été placée à la porte du tribunal du Châtelet, à la demande du roi Philippe en 1318, pour déjouer les entreprises des associations, nombreux en cet endroit, la troisième enfin veille les morts au cimetière des innocents.

Depuis, l'éclairage public, devenu une véritable science, ne cesse de se perfectionner grâce à des améliorations technologiques de plus en plus pointues et à l'utilisation des outils informatiques. L'allumage et l'extinction des foyers s'effectuent désormais à distance par l'intermédiaire d'un relais télécommandé. Les heures de fonctionnement des candélabres sont fixées par rapport au calendrier astronomique que donnent les heures de lever et de coucher du soleil. Une cellule photoélectrique cependant de moduler les horaires en fonction des conditions astronomiques.

L'éclairage public a, en outre, largement dépassé ses fonctions initiales de sécurité. Depuis les années trente, grâce aux possibilités qu'offre l'électricité, celui-ci sert à embellir la ville, à souligner et à mettre en valeur les richesses de son patrimoine architectural.

Désormais, l'éclairage public fait partie intégrante des politiques urbaines de mise en valeur du patrimoine culturel.

Ce quartier n'est pas développé suite à l'absence de l'énergie électrique ; fournir ou offrir l'énergie électrique dans cette partie de la capitale signifierait l'ouverture des voies de développement pour ce quartier.

L'énergie électrique permettra de combattre l'insécurité qui est le signe du sous développement. Beaucoup de penseurs de cette notion de développement explique le premierement pas vers le développement est la sécurité car tous les efforts du développement d'une société sont nuls, sans effet lorsqu'il règne l'insécurité dans cette société.

Ainsi, la sécurité permettra aux habitants d'être libre, travailler et sillonner tout le quartier le jour et la nuit sans inquiétude, développer certaines activités économiques que le quartier Mikondo ne connaissait auparavant dans la mesure où l'énergie est une composante par excellence des infrastructures économiques.

L'utilisation des postes récepteurs sera possible et sans problème pour permettre à cette population de suivre des informations pour être à la page par rapport aux autres sociétés. Pour les ménages, Cette énergie électrique leur facilitera la tâche pour faire la cuisine et enfin réduire les dépenses.

Il est à signaler qu'il existe une certaine corrélation entre le niveau de développement d'une société et sa consommation en énergie.

Ainsi, le quotient de consommation industrielle d'énergie est considéré comme un indice sûr du développement industriel par un certain nombre d'économistes pour caractériser les

divers aspects économiques dans le monde<sup>41</sup>, comme quoi l'énergie permet l'industrialisation d'une société.

Cette industrie qui est quasi absente suite au manque de l'énergie convenable s'avère importante pour ce quartier car elle contribuerait au développement économique du quartier dans la mesure où elle favoriserait l'augmentation de la production dans tous les secteurs de la vie économique, les changements des infrastructures sociales et de la mentalité de la part des habitants de ce quartier, la création des emplois qui réduira ainsi le taux de chômage dans le quartier, la formation, le transfert des technologies et l'amélioration tant au niveau que de la qualité de vie de la population du quartier Mikondo.

En général, dans une société, le niveau de développement est d'autant plus élevé que la consommation énergétique exprimée en consommation électrique par habitant est forte et la part de la consommation d'énergie exprimée en combustibles traditionnelles y faible, comme quoi l'électricité est l'une des clés du développement.

### **1.2.2. Energie électrique et le développement économique du pays**

L'électricité est un élément fondamental et, peut être même vital du développement économique d'une nation. La consommation électrique est un des paramètres qui reflète le mieux l'évolution de l'activité économique d'un pays.

Elle est une composante essentielle des infrastructures économiques qui se présentent sous la forme d'installations matérielles dans divers domaines (transport, TIC, irrigation, eau, énergie), des services s'y rattachant, des investissements inhérents, de leur gestion et de leur maintenance et des politiques qu'il faut mettre en œuvre pour garantir la pérennité.

Il est reconnu que les activités économiques ne seraient être efficaces et aboutir à une véritable croissance sans la présence des infrastructures économiques. En outre, ces dernières sont des leviers qui empêchent les goulots d'étranglement et contribuent à

---

<sup>41</sup>G. Kabengele, Dibwe, Géographie économique et humaine de la RDC, vol.1, Kinshasa, 2008, p.290

des opportunités d'emploi, de production et de revenus, gage de la viabilité des économies dans toute espace socioculturel.

Ainsi, le sous-développement du quartier Mikondo ne peut s'expliquer que par le manque d'énergie électrique qui empêche ainsi le développement de certaines activités économiques comme la fabrication des gaufres, des glaces pour la conservation des vivres frais le quado...et industrielles qui sont presque inexistantes.

Aucune activité industrielle n'est possible sans l'énergie électrique. Cette dernière est un facteur favorisant la création de l'industrie, considérée comme le moteur de la croissance économique et du bien être matériel de la population que les habitants du quartier Mikondo en souffrent. Bref, l'industrie est le moteur du développement. Il est en effet difficile de concevoir le développement économique sans industrialisation et ce n'est par hasard que les sociétés développées sont essentiellement des sociétés industrialisées.

De ce fait, si le quartier Mikondo est sous développé, c'est justement parce qu'il n'est pas industrialisé et cela se justifie par le manque d'énergie électrique.

Compte tenu de sa spécificité et de sa nature, dans les sociétés modernes, comme le cas du quartier Mikondo, l'énergie est considérée comme un facteur décisif et indispensable pour le fonctionnement régulier et normal des différents secteurs d'activités (agriculture, industrie, services) et pour la création de la richesse, base de la croissance. Elle est présente dans toutes les sphères de la vie économique et sociale. Historiquement, elle a été un pilier de la révolution industrielle. Le quartier Mikondo qui manque d'énergie ne peut connaître une croissance faible, nulle voire négative.une telle croissance est dommageable pour les populations de ce quartier car elle s'accompagne d'un chômage massif.

En définitif, la croissance économique du quartier Mikondo n'est possible sans l'énergie. Elle est confrontée à une crise énergétique majeure d'origine externe et interne qui freinent ses capacités de production et limitent considérablement leur croissance.



## ***Section II. Difficultés spécifiques du quartier Mikondo***

Dans la section une de ce chapitre, nous avons été renseigné de l'importance de l'électricité comme facteur de développement. Il va donc de soi, là où elle est quasi absente, on ne peut que connaître des dysfonctionnements aux conséquences néfastes, car c'est elle qui permet à plus d'une personne la satisfaction de leurs besoins.

Le quartier Mikondo donne encore l'image de nos villages où la nuit, il n'y a pas d'enthousiasme, sans éclairage public, ce qui favorise l'insécurité malgré la présence de la police pour la sécurisation des personnes et de leurs biens. Dès la tombée de la nuit, les habitants s'enferment chez eux, les rues sont sombres et toute personne qui ose sillonner au dehors court le risque de faire une mauvaise rencontre.

La mission de la police aurait sans été efficace s'il y avait une fourniture effective et régulière de l'électricité dans ce quartier de la ville de Kinshasa qui donne l'image d'un coin très reculé du pays, pour le moment en effet cette police éprouve d'énormes difficultés pour remplir sa mission traditionnelle.

Aux problèmes de l'insécurité, d'autres désagréments s'expliquent aussi par le manque de l'électricité notamment : manque d'eau fraîche à la maison et dans le commerce. Pour la population, l'eau pure est celle vendue à 50Fc, alors que « mayi ya malili » est celle qui coûte 20Fc.

Dans ce quartier de la capitale, il y a aussi difficulté de faire fonctionner les appareils électro ménagers, risques de conservation des vivres frais, difficulté, d'éclairage domestique, etc.

Il est vrai que l'électricité est un élément par excellence qui permet aux gens d'accéder à la distraction. Cette dernière est très importante pour la vie d'une personne dans le sens qu'il contribue à son épanouissement. L'espérance de vie d'une personne dépend aussi du temps que celle-ci réserve pour sa distraction. Le manque de l'électricité et par conséquent de distractions poussent les couples d'aller très tôt au lit, ce qui a pour conséquence des naissances nombreuses dans les foyers.

A l'heure actuelle toute société avisée doit disposer suffisamment des moyens de communication pour ne pas être coupée du reste du monde. L'information est très nécessaire dans la mesure où elle constitue un élément catalyseur de l'éveil de l'esprit et de la conscience, or l'électricité est cette énergie qui permet le fonctionnement des appareils de communication et donc aussi de l'information. Dans le quartier Mikondo où elle est quasi absente, la sous information est de mise, les gens qui ont un peu plus d'imagination recourent aux piles ou batteries pour faire fonctionner leur radio ou télévision. On assiste toujours un surnombre des téléspectateurs qui créant des bruits et dérangent aussi de bien suivre les informations.

Pour les élèves et étudiants trouvent ce quartier peu attractif car il ne permet aux intellectuels de travailler le soir ; ils trouvent une solution dans le déménagement vers d'autres quartiers plus hospitaliers ou vers les Homes universitaires.

Dans les ménages, il y a la perturbation de budgets de beaucoup de familles, trop de dépenses pour faire la cuisine (braise, pétrole, allumette...) ce qui fait qu'il y a toujours l'augmentation des charges des ménages. Le recours à d'autres sources d'énergies pour des activités domestiques occasionne des dépenses qui perturbent les budgets de familles déjà insignifiants.

Au plan économique, l'électricité permet ou facilite beaucoup d'activités économiques (chambre froide, boulangerie, bureautique, cyber, restaurant, pharmacie, bar, cabine téléphonique,...).

A ce sujet, l'observation faite dans ce quartier témoigne de l'insuffisance des activités économiques suite à l'absence de l'électricité de haute tension.

Le tableau ci-après le confirme.

Activités économiques et industrielles	Fréquences	%
Chambre froide	1	4,5
Boulangerie	1	4,5
Cyber café	0	0
Bureautique	1	4,5
Eole	5	22,7
Pharmacie	4	18,2
Hôpital	0	0
Bar	3	13,6
Cabine téléphonique	7	31,8
Total	22	100

*Source: nos enquêtes*

Ceux qui développent ce genre d'activités économiques éprouvent des difficultés pour leur bon fonctionnement.

Comme on peut s'en rendre compte, l'électricité revêt une importance très capitale dans la vie d'une société ou d'une personne. L'histoire même du monde montre la place qu'elle occupe, dans la recherche de mieux être des personnes. C'est un facteur qui conditionne la vie quotidienne des ménages.

## **II.1. Causes majeures des difficultés du quartier Mikondo**

Les causes du manque de l'électricité dans ce quartier sont nombreuses mais les plus marquantes sont celles développées en deux points ci-dessous :

### **1°. Causes structurelles**

C'est depuis plusieurs années que les habitants du quartier Mikondo, manquent le courant électrique. Cette situation est le résultat de la mauvaise foi et de la mauvaise gestion de la chose publique par les autorités politiques nationales en général et la SNEL en particulier. L'énergie électrique produite à Inga est exportée vers plusieurs pays d'Afrique, ce qui serait suffisant pour couvrir tous les frais de fonctionnement de la SNEL et à constituer une réserve suffisante pour résoudre le problème de consommation électrique des congolais, surtout quand on sait que le pays dispose

d'un fleuve qui est le deuxième d'Afrique, en débit et en longueur après le Nil.

En effet, le barrage d'Inga qui est un des plus importants ouvrages de ce type dans le monde fonctionne actuellement au tiers de sa capacité, à cause de la négligence dans la gestion de cette ressource énergétique. Tout ce décor planté par la nature ne devrait pas donner lieu à la situation de calvaire que connaît à l'heure actuelle le quartier Mikondo. Franchement, le manque du courant électrique est un comble pour les habitants de ce quartier.

La chose est d'autant plus étonnante que le pays vend du courant électrique aux pays voisins. On peut dès lors comprendre que ce qui arrive actuellement est le fait de la mauvaise foi et de la mauvaise gestion des autorités qui sont à la tête de cette entreprise qui a le monopole dans ce secteur. Cet état de choses est unique en Afrique et notre peuple en pâtit. Même la simple logique inhérente à l'égoïsme humain stipule qu'on ne peut pas laisser sa place dans le délabrement et s'occuper du voisin pendant que sa maison brûle. Les congolais qui dirigent la SNEL préfèrent d'après l'avenir mettre dans la poche, des millions de dollars produits par la vente de l'énergie à l'étranger au détriment des compatriotes économiquement faibles<sup>42</sup>.

D'autre part, le phénomène « délestage » en constitue un handicap ; il est assez répandu à Kinshasa pendant qu'à Brazzaville par exemple on n'en parle pas. Et pourtant le courant électrique vient de Kinshasa. Si on avait été un peu plus honnête du côté pays des gestionnaires de la SNEL, les factures payées par les pays voisins et lointains, qui sont tributaires du courant de Inga suffirait grandement à acheter des fournitures et du matériel neuf pour moderniser les installations de la SNEL. Mais rien de tout cela n'est fait. On préfère laisser ce matériel en état de délabrement, jusqu'à complète désintégration et crier au manque des moyens.

Il est inconcevable, sauf déficit de volonté politique, que l'on manque de l'électricité dans le quartier Mikondo. « Je vous affirme, après maintes réflexions, c'est la SNEL qui est à la base de notre faillite. Pain d'Ivoire n'est venu qu'assener le coût fatal avec sa concurrence déloyale » a affirmé un boulanger qui a mis la clé sous le paillason. Il a expliqué qu'il devait plusieurs fois dans la journée altérer l'électricité et bois de chauffage pour cuire son pain, pétrir au

---

<sup>42</sup> Revue l'avenir, Kinshasa, 14 avril 2007

pétrin puis à l'artisanale. Le pain d'ivoire, n'est venu qu'après, son fabricant est importateur de blé et minotier. C'était la faillite. Il a usé de ses économies pour payer les vendeuses. Puis il a fermé sa boutique.

## **2°. Les causes conjoncturelles**

Ce quartier n'a pas été planifié par la SNEL pour la fourniture de l'électricité, le peu du courant électrique qui en existe est l'effort personnel de ceux qui ont vécu avant. Mais cet effort est menacé par les gens de mauvaise foi, les voleurs des câbles électriques.

Comme le quartier n'est pas éclairé, la nuit il y a la chasse aux câbles électriques en complicité avec la police qui a le rôle de protéger la population et leurs biens. Les retombées de cette situation font que certaines avenues n'ont plus du courant sans compter celles qui ne l'ont jamais vu depuis leur existence.

Cette situation de vol des câbles électriques peut être liée à la situation socio-économique du pays caractérisée par le taux élevé de chômage, les revenus bas, la sous alimentation, malnutrition, la mauvaise socialisation, ... Les parents se retrouvent devant d'énormes responsabilités qu'ils ne parviennent pas à accomplir ; les enfants ne savent quoi faire, abandonnés à leur triste sort, se lancent à de mauvaises pratiques pour trouver ne fût-ce que qu'à manger et de fois, ils viennent en aide aux familles.

La situation difficile des parents poussent les enfants à s'adonner à toutes les activités possibles : domestique, vendeur à la sauvette, cireur des souliers, certaines se lancent au proxénétisme, c'est-à-dire des adultes recrutent des jeunes filles et les gardent leurs activités dans leurs maisons (hôtel, débits de boissons) e, faisant d'elles des prostitués.

A ce sujet, Le professeur KAPAGAMA souligne que les enfants et les jeunes s'engagent dans le processus du travail pour des raisons diverses, mais la plus fondamentale est la rétrocession économique qui sévit au pays et qui a engendré une précarité atroce de vie pour la majorité des habitants de la ville.<sup>43</sup>

---

<sup>43</sup>KAPAGAMA , I., cité par Evariste, Tshishimbi, le travail des enfants et des jeunes dans la ville de Kinshasa, sociological paper no3, Kinshasa, Mai-juin 2006, p.23

Le morcellement des parcelles entraîne l'augmentation de nombre de maisons d'habitation et donc aussi la charge de consommation électrique.

L'état de délabrement avancé des câbles électriques a comme conséquences le raccordement frauduleux ; certains individus assoiffés de l'énergie électrique cherchent par tous les moyens à avoir le courant pour satisfaire leurs besoins à la fois économique et familial, cela a comme conséquence, le refus de la payer la facture car la consommation devient très faible. Cette situation est un manque à gagner pour la Snel.

Dans cette partie de la capitale, couper du courant à une parcelle est un problème difficile de la part des agents de la Snel, combattus par les gens appelés "pomba". Ceux-ci sèment la terreur dans cette partie de la capitale et empêchent ainsi ces agents de travailler convenablement pour répondre aux besoins de cette population.

Suite au manque de l'énergie électrique pour les uns , ceux qui en a la commercialisent pour ne fût ce que pour trouver quelque chose à manger , ce qui montre la pauvreté dans ce quartier ; donc au lieu de payer la facture à la Snel, ils donnent de l'argent aux individus qui n'ont aucun droit de tirer même un franc de la part de leurs concitoyens.

Comme déjà dit, l'électricité est un facteur du développement socio-économique par excellence. Il est démontré, il n'y a pas de développement sans électricité, un tel facteur très utile pour une société moderne. La situation électrique dans le quartier Mikondo est catastrophique, ce qui nécessite des solutions rapides.

## CHAPITRE III. PISTES DE SOLUTIONS

### *Section I. De l'échantillonnage à l'enquête*

#### a. De l'échantillonnage

Le quartier Mikondo, notre champ d'investigation, compte un total de 16.321 habitants<sup>44</sup> repartis dans 39 avenues<sup>45</sup>.

Au regard des limites qui sont les nôtres dont notamment: l'insuffisance de moyens financiers, trop d'enquêtés, le temps court, etc., nous ne pouvons raisonnablement travailler que sur un nombre réduit en procédant de la manière suivante :

#### 1. Répartition par avenue

Sur un total de 39 avenues, nous optons un intervalle de 1/3 pour tirer le nombre d'avenues à enquêter ce qui nous a donné, après les calculs un nombre suivant.

$39 * 1/3 = 13$  avenues.

Pour tirer ces 13 avenues, nous avons procédé au comptage par intervalle de 13 par rapport à la liste des avenues établie par le bureau du quartier, ce qui nous a permis de retenir les avenues ci-après :

1. Bongisa
2. Mungenga
3. Ingo
4. Ningisa
5. Kinshala
6. Ndjoku
7. Madimba
8. Ngoyi
9. Katonga
10. Lukala
11. Lumumba
12. Lutumbe
13. Inga

---

<sup>44</sup> Rapport administratif du bureau du quartier, exercice 2007.

<sup>45</sup> Source : bureau du quartier

## 2. Répartition des maisons

En ce qui concerne cette répartition, nous optons pour un intervalle de 1/10 dans chaque avenue, ce qui fera le nombre suivant :

<u>AVENUE</u>	<u>NOMBRE DE PARCELLES/AVENUES</u>	<u>NOMBRE DES MAISONS/AVENUES</u>
Bongisa	1-84	8
Mungenga	1-40	4
Ingo	1-25	2
Ningisa	1-75	7
Kinshala	1-20	2
Ndjoku	1-69	6
Madimba	1-6	0
Ngoyi	1-9	0
Katonga	1-49	4
Lukala	1-54	5
Lumumba	1-18	1
Lutumbe	1-6	0
Inga	1-26	2

Cette classification nous a donné un nombre total de 41 maisons à enquêter, trois avenues dont Madimba, Ngoyi et Lutumbe ont été exclues car inférieures au seuil proposé. Quand aux numéros des maisons à enquêter, dans chaque avenue nous optons pour un intervalle de 1/10 en commençant toujours par le numéro 1 de chaque avenue et un enquêté par maison ; ce qui nous a permis de dégager les numéros qui suivent :

<u>AVENUE</u>	<u>N°/AVENUE</u>
Bongisa	1, 10, 20,, 30,40,50,60,70
Mungenga	1, 10, 20,30,
Ingo	1, 10
Ningisa	1,10,20,30,40,50,60
Kinshala	1, 10
Ndjoku	1, 10,20,30,40
Madimba	0
Ngoyi	0
Katonga	1, 10, 20,30
Lukala	1, 10, 20, 30,40
Lumumba	1
Lutumbe	0
Inga	1,10



Au nombre total des maisons, nous avons 41 numéros ou maisons pour enquêter.

#### b. De l'enquête

Après le choix et la délimitation du sujet, nous voici à la récolte des données, second niveau de toute recherche scientifique. Cette étape détermine la suite du processus du travail, car sans données fiables, l'idée d'analyse perd sa raison d'être. Plusieurs projets d'étude n'aboutissent pas à cause de la carence d'informations y relatives. L'intérêt de cette phase n'est plus à démontrer, car elle n'est ni contournable, ni à bâcler<sup>46</sup>.

En effet, notre enquête dans le quartier Mikondo, s'est déroulée du 20 décembre au 01 janvier, précédée d'une note d'autorisation préalable du chef de quartier.

13 avenues sur 39 ont fait l'objet de notre enquête qui a touché 41 maisons comme prévue dans l'échantillon.

La réalisation de cette enquête n'a pas été facile, car nous avons rencontré beaucoup de difficultés. D'abord, le quartier Mikondo est pauvre ; aborder une personne en qualité d'enquêteur exige la prévision de quoi à manger pour offrir à ces personnes qui détiennent les informations recherchées. Pour la plupart de nos enquêtés, une phrase revenait toujours : « lomba ngai, oza na combien, mokate fort na damé té » ; cela exigeait de donner quelque chose pour acheter à manger. C'est un signe à la fois de misère et de motivation pour recueillir les informations fiables concernant notre étude.

Dans ce quartier qui souffre du manque de l'électricité, les habitants n'aiment plus parler de la Snel car fatigués des promesses irréalisables de la part des autorités politiques et de la Snel, ce qui a fait que certains habitants rejetaient notre appel et d'autres ont failli nous tabasser croyant être de la Snel.

---

<sup>46</sup> KUYUNSA BIDUM et SHOMBA S.K., Introduction aux méthodes de recherche en sciences, PUZ, Kinshasa, 1995, P.57.

C'est après leur avoir expliqué que nous n'étions que de simples étudiants qui comptés réaliser un travail de fin de cycle que nous avons pu effectuer cette enquête, en leur promettant que les retombées pourront être utiles pour le quartier

## ***Section II. Interprétation des données et pistes de solutions***

### **a. Interprétation des données**

Dans cette section il sera question d'interpréter sous forme des tableaux les données recueillies sur le terrain.

**Tableau 1 : Sexe**

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide masculin	34	82,9	82,9	82,9
feminin	7	17,1	17,1	100,0
Total	41	100,0	100,0	

Source : nos enquêtes

Il ressort de ce tableau que le sexe masculin occupe 82,9% de l'échantillon tiré contre 17,1% représentant le sexe féminin. Cela ne veut pas dire que sur l'effectif total de la population, les hommes dominant tout simplement il a été question de contacter les chefs de ménages dont la plupart sont des hommes.

**Tableau 2 : Branché au réseau SNEL**

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide non	25	61,0	61,0	61,0
oui	16	39,0	39,0	100,0
Total	41	100,0	100,0	

Source : Nos enquêtes

Sur l'effectif total de l'échantillon tiré, 61,0% ne sont pas branchés au réseau snel et 39% sont branchés, ce qui justifie que dans le

quartier Mikondo la majorité de parcelles ne sont pas abonnés de la Snel.

Tableau 3 : régulièrement l'électricité dans le quartier

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide non	41	100,0	100,0	100,0

**Source : nos enquêtes**

Ce tableau indique que le courant n'est pas régulier dans le quartier Mikondo car 100% de notre échantillon ont une image négative quant à la régularité du courant dans ce quartier.

Tableau 4 : Pourquoi n'avez-vous pas d'électricité

	Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide surcharge	5	12,2	12,2	12,2
insuffisances des cadres	6	14,6	14,6	26,8
vols des câbles électriques	2	4,9	4,9	31,7
la non planification du courant par snel	28	68,3	68,3	100,0
Total	41	100,0	100,0	

*Source : nos enquêtes.*

Ce tableau nous montre que sur cette question, les causes du manque de l'énergie électrique dans le quartier, 12% de l'échantillon constitué trouvent que le surcharge est à la base de cette situation ; 14,6% voient que c'est l'insuffisance des câbles électriques qui est à la base ; 4,9% justifient cette situation par le vol des câbles électriques et 68,3 voient que la non planification du courant par la snel reste à la base.

Tableau 5 : L'importance de l'électricité pour vous

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	combat l'insécurité	35	85,4	85,4	85,4
	propension des activités économiques même informelles	6	14,6	14,6	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Source : nos enquêtes

De ce tableau 35 enquêtés qui occupent 85,4% de l'échantillon tiré trouvent l'importance de l'électricité pour combattre l'insécurité et pour les autres, elle favorise la propension des activités économiques.

Tableau 6 : Activités économiques existant dans le quartier

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	chambre froide; boulangerie; hopitaux	16	39,0	39,0	39,0
	ecole; boutiques; pharmacie	10	24,4	24,4	63,4
	autres	15	36,6	36,6	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Source : nos enquêtes

Ce tableau ci-haut nous montre que 16 enquêtés qui occupent 39% de l'échantillon ont mentionné les activités comme la chambre froide, boulangerie, boutique... 10 enquêtés ont cité la pharmacie et 15 parmi eux voient qu'il n'y a aucune activité économique ou industrielle dans le quartier nécessitant du courant.

Tableau 7 : Conséquences du manque de l'électricité

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	insécurité	7	17,1	17,1	17,1
	insuffisance des activités économiques	1	2,4	2,4	19,5
	augmentation du budget dans les ménages	3	7,3	7,3	26,8
	tous (1,2,3)	30	73,2	73,2	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

*Source : nos enquêtes*

Le tableau sur les conséquences du manque de l'électricité nous montre que 17,1% voient que le manque de l'électricité conduit à l'insécurité, 2,4% ont répondu par les insuffisances économiques, 7,3% voient que cette situation augmente les frais des ménages et 73,2% justifient les deux conséquences à la fois.

Tableau 8 : Comment résoudre ce problème de manque de l'électricité

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	par l'implication de la snel en implantant des cabines	40	97,6	97,6	97,6
	par l'implication des citoyens eux-mêmes en se mobilisant	1	2,4	2,4	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

*Source : nos enquêtes*

Quant à la solution à ce problème, 97,6% trouvent que l'implication de la snel est requise pour l'implantation de nouvelles cabines contre 2,4% qui répondent par l'implication des citoyens eux-mêmes à partir des associations.

Tableau 9 : Organisations formelles ou informelles qui combattent le manque de l'électricité

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	les églises	8	19,5	19,5	19,5
	les associations	28	68,3	68,3	87,8
	autres	5	12,2	12,2	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Source : nos enquêtes

Il ressort de ce tableau que parmi les organisations qui existent dans ce quartier pour lutter contre ce fléau, les plus nombreuses sont celles formelles (église,..)

Tableau 10 : Action de l'Etat congolais dans sa politique énergétique

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	irresponsable	3	7,3	7,3	7,3
	mauvaise gestion de la chose publique	38	92,7	92,7	100,0
	Total	41	100,0	100,0	

Source : nos enquêtes

Ce tableau montre que 7.3% de l'échantillon tiré jugent l'action de l'Etat congolais irresponsable, contre 92,7% qui la jugent par la mauvaise gestion de la chose publique.

### ***b. Pistes de solutions***

Deux grandes écoles sociologiques s'opposent quant à la finalité du travail du sociologue.

A ce sujet, nous nous rappelons de la phrase célèbre de Emile DURKHEIM, considéré unanimement comme le second père fondateur de la sociologie, qui disait « la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle ne peut servir »<sup>47</sup>.

<sup>47</sup> DURKHEIM Emile, *op.cit.*, P.138

Cela signifie que la sociologie est une science qui a été créée pour servir. Et, la démarche pour cela consiste à aider la société (les catégories sociales) à trouver des solutions aux différents maux dont elle souffre (biologiques, psychologiques, sociaux, moraux, etc.).

C'est pourquoi, la sociologie doit aider la société à connaître la nature de ses maux, leurs causes et conséquences. Cela a créé une certaine querelle entre les sociologues au sujet de la finalité des études sociologiques dans l'étude des sociétés. La sociologie est-elle capable, est-elle habilitée à résoudre les problèmes de la société dont elle a pourtant déterminée la nature, les causes et les conséquences ?

Pour beaucoup de sociologues, la sociologie n'est pas une science habilitée à décider à l'instar des sciences politique, de droit, des sciences économiques, etc.... Dans ce contexte, elle ne peut pas décider ; au contraire elle doit se limiter à aider les autres disciplines qui elles, sont habilitées à décider, à bien orienter leurs décisions. La sociologie demeure, pour ainsi dire leur conscience critique en même temps qu'elle l'est aussi pour la société dans son ensemble.

Dans ce contexte, on range souvent la sociologie américaine dite analytique et réformiste. Les sociologues américains sont réputés pour leurs études empiriques à partir desquelles ils identifient des malaises spécifiques dont souffrent les hommes dans leurs milieux. Ils en font ainsi des rapports éclairés aux responsables nationaux qui prennent des décisions adéquates pour pouvoir les résoudre. On dit que la sociologie américaine est une sociologie professionnelle.

D'autres sociologues ne se satisfont pas de cette manière de voir les choses. En tant que science par excellence de la société, ils ne voient pas à la sociologie une discipline scientifique qui se limite uniquement à la découverte de la nature des causes et des conséquences des maladies sociales (faits et phénomènes sociaux).

Pour eux, la sociologie doit déboucher sur sa fin ultime, celle de décider du sort des communautés et de leurs membres. Cette tendance est surtout défendue par les sociologues de type marxiste. Déjà à la 8<sup>ème</sup> thèse sur Feuerbach, Marx écrit : « tous les mystères qui poussent la théorie au mysticisme trouvent leur solution rationnelle (intelligence, réelle, vraie, ) dans la praxis (pratique) humaine et dans l'intelligence de cette praxis. Cette thèse

démontre, d'après Marx, qu'il est le maître de sa vie sur la terre et est capable de résoudre tous les problèmes que lui pose existence terrestre.

A la 11<sup>ème</sup> thèse sur Feuerbach, Marx écrit de nouveau : « les philosophes ont jusque là spéculé sur le monde ; ce qui importe c'est de le transformer ». D'après cette thèse, Marx veut dire que le sens de la vie est essentiellement pratique. La science ne sert à rien si elle peut aider les hommes à résoudre réellement et concrètement les difficultés (problèmes) que leur pose leur vie en tant que membres de la société.

C'est justement ce que ne fait pas la philosophie et les philosophes. Ils tournent autour des choses de l'univers, des mots et finalement n'apportent rien de concret à, leur existence. Plutôt qu'agir de cette façon, la science doit être pratique, doit aider à résoudre les problèmes sociaux.

C'est dans cette voie que les sociologues marxistes ont engagé la sociologie, qu'ils considèrent comme la science par excellence pour trouver des solutions réelles et précises aux problèmes réels et précis de la société.

C'est cette deuxième tendance qui nous intéresse plus dans le cadre de notre travail car la démarche retenue ici n'est pas de se limiter seulement au niveau de dégager des causes et conséquences conduites par l'absence de l'électricité dans le quartier Mikondo après être descendu sur le terrain mais surtout de proposer des pistes de solutions, c'est dans cette optique que nous nous proposons ce présent exercice.

En effet, le secteur énergétique en RDC est monopolisé entre les mains d'une seule entreprise publique, Société Nationale d'électricité, en sigle SNEL. Et la plus grande solution ne peut provenir que d'elle.

La responsabilité de cette entreprise dans ce quartier est grande car ce quartier n'a pas été planifié en matière de l'électricité ce qui fait que une partie ait du courant et une autre n'en a pas faute des moyens. Cette situation crée une sorte d'apartheid entre ceux qu'ils ont le courant et ceux qui n'en ont pas dont les conséquences peuvent conduire aux troubles sociaux entre les deux camps.



Renforcer les réseaux de distribution de l'énergie électrique sera une bonne chose pour ce quartier car ceux qui existent ne supportent plus la charge, faute de l'état de délabrement avancé des câbles électriques. Cette situation nécessite la dotation des matériels électriques pouvant supporter les besoins de la population. Et la mise en marche de la cabine DOMINGUEZ pour décharger les deux autres est une nécessité.

Toutes les avenues doivent être dotées des câbles et cabines électriques pour la distribution domestique de l'énergie électrique.

Pour combattre l'insécurité dans cette partie de la capitale, l'implantation des poteaux pour l'éclairage public s'avère important.

En vue d'accroître rapidement le nombre d'abonnés domestiques, il devra être mis sur pied une politique incitative de raccordement ; il faudra également une facturation incitative de la consommation d'électricité dont la qualité doit être améliorée.

## CONCLUSION

Nous avons reconnu, à travers cette étude que l'énergie électrique est un élément fondamental, peut-être même vital du développement mais malheureusement son installation est problématique dans cette partie de la capitale, le quartier Mikondo. Cette situation engendre le sous-développement car une société sans électricité est une société malade, pauvre, médiocre. Il a été démontré à travers notre étude que cette situation provient de la mauvaise gestion de la chose publique.

La RDC est classée 168<sup>ème</sup> pays sur 177 examinés, selon l'indice de développement humain (IDH) établi par le système des Nations Unies en 2005 (PNUD). Moins de 70% de la population de la RDC a accès à l'électricité, malgré l'existence dans le pays d'un très vaste réservoir de ressources énergétiques, notamment hydro électriques qui, dans l'absolu restent sous exploitées<sup>48</sup>. La consommation annuelle moyenne d'électricité par habitant est de 87 KWH (en 2003) contre 513 KWH pour l'Afrique subsaharienne, 4.504 KWH pour la République d'Afrique du sud, et 394 KWH pour l'Asie du sud.

Or, il est aujourd'hui établi qu'un approvisionnement en électricité adéquat et fiable est indispensable à la réalisation des objectifs fondamentaux de développement sur le plan économique et social de toute société en général et pour qu'un pays particulier puisse rattraper le retard industriel et enfin permettre l'augmentation de vie de sa population

L'énergie, ainsi que nous l'avons souligné joue un rôle très important dans le processus de développement d'une société. Toutes les machines industrielles ont besoin du courant électrique pour tourner. Ce sont ces machines qui contribuent à l'augmentation de la production nationale, à la création des emplois, au changement des infrastructures sociales et ainsi à l'amélioration des conditions de vie de la population. La RD Congo a tous les atouts pour développer son secteur énergétique. Elle regorge presque toutes les formes des ressources énergétiques.

---

<sup>48</sup>Possibilités de l'électrification des territoires de la RDCONGO par mini ou microcentrales hydro électriques, éd. De la CNE, Kinshasa, 2005

Une bonne politique de la gestion de la chose publique de la part des autorités aussi bien nationales qu'administratives de la Société Nationale d'électricité, en sigle SNEL sera la bienvenue pour permettre l'accès à l'électricité des habitants de ce quartier, seul gage pour participer à l'amélioration des conditions de leur vie.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. Ouvrages

1. ANGELOS M. : Afrique centrale : interconnexion électrique, Réunion du 8 aout 2008
2. BANYAKU LUAPE : les concepts et approches théoriques du phénomène de développement, éd. Universitaire africaine, Kinshasa, 1997
3. BELL D. : vers la société post industrielle, Laffont, paris, 1969
4. BLANCHER A., GHIGLIONER : Les techniques d'enquête en sciences : Observer, Interviewer, Questionner, éd. Dunod, Paris, 2005.
5. DURKHEIM, Emile : L'éducation morale, éd. PUF, Paris, 1963.
6. DURKHEIM, Emile : Les règles de la méthode sociologique, PUF, Paris, 1937.
7. FRANCOIS P. : Economie du 20eme siècle, PUF, paris, 1961.
8. ROCHER, G : Introduction à la sociologie générale, H.M.H, paris, 1968.
9. HOWARD, S. Becker : Les ficelles du métier : Comment conduire sa recherche en sciences sociales, éd. La découverte, Paris, 2002.
10. JEAN A.ANDRE : Le droit et l'énergie, ECMUD/PNUD, Mai, 1996.
11. KABENGELE D. Godefroid : Géographie économique et humaine de la RDC, vol.1, Kinshasa, 2007.
12. KALELE K.BILA : Fmi et la situation sociale au Zaïre, La bossa, Lubumbashi, 1984.
13. KAMANDA, K. MBINGA, Joseph : De la dégénérescence à la renaissance : les défis congolais, éd. Harmattan, Bruxelles, 2001.
14. KUYUNSA B. et SHOMBA K. : Dynamique sociale et sous développement en RDC, PUK, Kinshasa, 1977.
15. LAZAREV, Grigori et MOULOUUD Arab : Le développement local et communautés rurales, éd. Karthala, Paris, 2002.
16. LEBOT, Jean Marie : Du développement au bien être public, éd. L'harmattan, Paris, 2002.
17. LEPOVESTSKY, Gilles : Le crépuscule du devoir, éd. Gallimard, Paris, 1992.

18. MBELA, H. : Comprendre la sociologie, Claude Lames, Kinshasa, 2007.
19. MICHEL P. : Conversion de l'énergie par turbomachine.
20. NKUNDA, B. Félix et PINTO, S. Federico : Le développement: une arme de paix, éd. Complexe et GRIP, Bruxelles, 2003.
21. ROBERT BOUDON et BOURRICOURD : Dictionnaire critique de la sociologie, PUF, 2004.
22. ROBERT K. MERTON : Elément des théories et des méthodes sociologiques, éd. Plon, Paris, 1965.
23. SAMIR A. : L'accumulation à l'échelle mondiale : critique de la théorie du sous développement, Anthropos, Paris, 1970.
24. SHOMBA, KINYAMBA et TSHUND'OLELA : La méthodologie de la recherche scientifique, éd. MES, Kinshasa, 2000.
25. SIGMUND, Freud : La vie et la psychanalyse, éd. Gaillard, Paris, 1948.
26. TSHISHIMBI E. : Le travail des enfants et des jeunes dans la ville de Kinshasa n°3, Kinshasa, Mai-juin 2006

## II. Articles

1. MARC, N. : « HACIA ORTO DESARROI » in socialismoy participacions, éd. Lima, septembre 1978
2. MBOLOKALA I. : « La thérapeutique : mythe ou réalités », in recherches philosophiques africaines, Facultés catholiques de Kinshasa, 1996.
3. PAPE PAUL VI : Le développement des peuples, in encyclopédie popolorum progressis, éd. St Paul Afrique, Kinshasa, 1977.

## III. Revues

- REVUE L'AVENIR, Kinshasa, 14 avril, 2007.
- PARTENARIAT Wallonie-RD Congo : Secteurs : Eau, Energie, Environnement, Agriculture, Kinshasa, 5-10 Décembre 2005.

#### **IV. Site Internet**

[www.energie.com](http://www.energie.com)

#### **V. Autres sources**

1. Bureau du quartier/Mikondo
2. Bureau Snel/Mikondo

## TABLE DES MATIERES

EPIGRAPHE.....	I
DEDICACE.....	II
AVANT PROPOS.....	III
I. CONTEXTE DE L'ETUDE .....	1
II. ETAT DE LA QUESTION .....	1
III. PROBLEMATIQUE.....	3
IV. HYPOTHESES .....	4
V. METHODOLOGIE .....	5
1° Méthode.....	5
2° Techniques .....	5
VI. DELIMITATION SPATIALE ET TEMPORELLE.....	6
VII. INTERET DU TRAVAIL .....	7
VIII. RESULTATS ATTENDUS .....	7
IX. LES INDICATEURS.....	8
<b>CHAPITRE PREMIER : CONSIDERATIONS GENERALES.....</b>	<b>9</b>
Section I. Définition du concept de base.....	9
I.1. NOTIONS DE DEVELOPPEMENT ET DE SOUS DEVELOPPEMENT .....	9
1. Le développement .....	9
a. Conception classique du développement .....	14
b. Conception radicale du développement.....	15
2. Sous-développement .....	16
SECTION II. PRESENTATION DU QUARTIER MIKONDO .....	18
1. Historique .....	18
2. Situation géographique.....	19
3. Superficie .....	19
III. De la distribution du courant. ....	20
<b>CHAPITRE II : ENERGIE ELECTRIQUE : UN ATOUT POUR LE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>22</b>
Section I. Avantages induits par l'électricité .....	22
I.1. Forme d'énergies .....	22
I.2. Avantages induits par l'électricité .....	26
1.2.1. Energie, Développement durable et Réduction de la pauvreté .....	27
1.2.2. Energie électrique et le développement économique du pays .....	31
Section II. Difficultés spécifiques du quartier Mikondo .....	33
II.1. Causes majeures des difficultés du quartier Mikondo .....	35

<b>CHAPITRE III. PISTES DE SOLUTIONS .....</b>	<b>39</b>
Section I. De l'échantillonnage à l'enquête.....	39
Section II. Interprétation des données et pistes de solutions.....	42
a. Interprétation des données .....	42
b. Pistes de solutions .....	46
CONCLUSION .....	50
BIBLIOGRAPHIE.....	52
TABLE DES MATIERES .....	55